



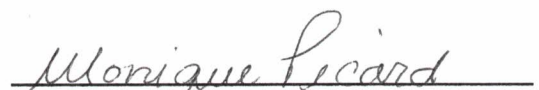
## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

### AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, avis public est par les présentes donné, par la directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe, que le rapport financier et le rapport du vérificateur, pour l'exercice financier 2019, seront déposés lors de la séance ordinaire qui sera tenue le lundi 15 juin 2020 par voie de vidéoconférence.

Suivant la publication du rapport du maire sur le site Internet de la Municipalité, les citoyens auront une période de quinze (15) jours pour soumettre leurs questions et commentaires par courriel, à l'adresse [general@chertsey.ca](mailto:general@chertsey.ca) et les réponses seront données lors de la séance subséquente.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020.

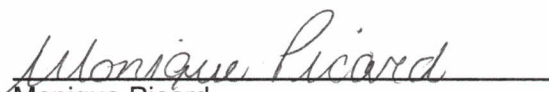
  
\_\_\_\_\_  
Monique Picard  
Directrice générale adjointe par intérim et  
Service du greffe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 8<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020, entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020.

  
\_\_\_\_\_  
Monique Picard  
Directrice générale adjointe par intérim et  
Service du greffe